



Département de l'Aude

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°005/2022

Objet : Affectation des résultats 2021

Membres : 18
Présents : 12
Pouvoirs : 1
Votants : 13
Pour : 13

L'an deux mille vingt-deux et le 13 mai à 14h30,
Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 3 mai, se sont réunis au lieu du siège du syndicat sous la présidence de Michel PY.

Titulaires présents : Pierre ABELANET, Régis BEDOS, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Marie BRETON, Bernard DEVIC, Mariette GERBER, Patrick GONCALVES, Alain GOT, Marie-Laure GUIRADO

Suppléants présents : Frédéric ALOY, Chantal MEURET, Marc SOLDEVILA

Pouvoirs : Madeleine GARCIA-VIDAL à Régis BEDOS

Secrétaire de séance : Régis BEDOS

Vu les articles L 2311-5 et R 2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sur la base des résultats du compte administratif de l'exercice 2021 du budget Rivage, il est proposé au Comité de constater et d'affecter les résultats de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat d'investissement (R001)	72 100.33
Solde des restes à réaliser	- 19 546.80
Besoin de financement	0
Résultat de fonctionnement	99 334.50
Affectation en réserves (R1068)	0
Report en fonctionnement (R002)	99 334.50

POUR EXTRAIT CONFORME,
A LEUCATE,
LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS.



**Le Président
Michel PY**

Reçu en Préfecture
Rendu exécutoire
Le :

Affiché
Le :